

Méthodologie de la recherche-crédation*

Louis-Claude Paquin

professeur [titulaire] à l'École des médias

Université du Québec à Montréal

3 De l'énoncé de projet au projet de thèse

3.1 Le titre

3.1.1	Le titre de la thèse	1
3.1.2	Le titre du projet de recherche-crédation	2
3.1.3	Formulation	3
3.1.4	Comment trouver le titre	4
3.1.5	Références	5

3.1.1 *Le titre de la thèse*

Donner un titre à une thèse, comme pour tout ouvrage, n'est pas anodin. Comme il s'agit de la première inscription, le titre occupe une place prépondérante dans l'ouvrage. Cette prépondérance est confirmée par la mise en page : le titre est en lettres majuscules ou en gras, selon les exigences, habituellement au centre d'une page, celle-ci appelée « page titre » et consacrée aux informations officielles. On y retrouve en outre : le nom de l'université, le titre exact de la recherche, le nom du programme, le nom de l'auteure ou auteur, ainsi que le mois et l'année du dépôt.

Le titre, parfois appelé « intitulé », est un énoncé qui doit indiquer le plus précisément possible l'objet de la thèse, d'autant plus que la thèse sera principalement représentée par cet énoncé – toutefois accompagné d'un résumé d'une page et de quelques mots-clés dans les répertoires et les bases de données.

Étant donné l'ampleur et la complexité d'une thèse, bien formuler un titre est une tâche ardue. Pourtant, dans la plupart des cas, peu d'importance est accordée à la formulation du titre de la thèse en regard de celle qui est accordée à la formulation

* Je tiens à remercier Marjolaine Béland pour son apport inestimable au développement de ma pensée sur la recherche-crédation ainsi que Jean Décarie qui m'a initié à l'encadrement de la création médiatique et Karelle Arsenault qui a fait une relecture minutieuse de ce texte.



de la problématique et du choix de la méthodologie. Très peu d'ouvrages consacrés à la méthodologie de la recherche fournissent d'indications sur la formulation d'un titre. Les guides consacrés à la rédaction de mémoires et de thèses, fournis ou recommandés par les universités, s'entendent tous pour en reconnaître l'importance, mais, à quelques exceptions près, se limitent à fournir des indications sur la façon de le mettre en page.

Voici quelques indications recueillies lors d'une revue exhaustive :

« Plus important qu'on ne le pense. Doit aider à voir tant l'objet que l'orientation. Un titre spécifique est généralement une bonne chose. » (Antonius, 2008, p. 8.)

« Le choix du titre n'est pas anodin. Il présente l'idée principale de façon concise et simple et fait ressortir les variables s'il y a lieu. On y évite les abréviations et les termes généraux. Le titre ne devrait pas occuper plus de trois lignes. Si le titre s'étend sur plusieurs lignes, on équilibre celles-ci. » (Université de Sherbrooke, 2005.)

« Une adéquation entre le titre et le contenu de la thèse est de mise et le principe doit être respecté, autant que possible, même si une certaine liberté et une marge de manœuvre sont laissées à l'appréciation de l'auteur. Le titre doit refléter les orientations essentielles du travail. Chaque élément du titre importe et doit apporter une information précise. À ce premier titre ou titre principal peut être adjoint, si nécessaire, un sous-titre qui l'éclaire en apportant des précisions supplémentaires sur la question traitée. » (Rouveyran, 1999, p. 104.)

« Le titre retenu pour votre mémoire ne doit pas être trop prétentieux et doit indiquer clairement l'objet de votre recherche. N'oubliez pas en effet que ce titre sera la première indication dont disposent les autres chercheurs, étudiants, lors des investigations bibliographiques. Il peut par exemple être composé d'un titre plus conceptuel, suivi d'un sous-titre empiriquement plus précis. » (*Guide du mémoire en sociologie*, Universités de Rouen et Paris, 2006.)

Si choisir rapidement un titre définitif de thèse peut sembler un bon moyen pour se rassurer, la suite du cheminement, c'est-à-dire le cadrage conceptuel et, par rapport à un corpus, la délimitation d'un domaine de recherche-crédation, la formulation d'une problématique, etc., montrera que le titre définitif ne peut venir que beaucoup plus tard, quand la totalité, ou presque, de la recherche-crédation est accomplie. Malgré tout, même une fois la recherche-crédation accomplie, il serait illusoire de considérer la formulation du titre de la thèse comme allant de soi.

Toutefois, à ce moment-ci, au tout début de la deuxième moitié du parcours méthodologique, la première étape consiste plutôt à donner un titre au projet de recherche-crédation, ce qui est différent que de donner un titre à la thèse.

3.1.2 *Le titre du projet de recherche-crédation*

Attribuer un titre à son projet de recherche-crédation constitue une étape importante dans le développement du projet, car ce titre sert non seulement à donner une direction générale au projet, mais aussi à déterminer ce qui lui est essentiel. Il est le



résultat d'une opération de focalisation qui consiste à passer d'un domaine de possibles à un projet particulier, celui auquel toute l'énergie sera consacrée. Le titre du projet de recherche-crédation joue un double rôle : programmatique et communicationnel.

Ce titre constitue une sorte de point de repère, de ligne directrice, qui permet de repérer les écarts, par rapport au projet, qui ne manqueront pas de survenir lors des inévitables errances qui ponctuent le trajet de la réalisation du projet. Ce titre permet de faire la distinction entre ce qui est essentiel et ce qui est secondaire. Il est, en quelque sorte, une aide à la décision, car il fournit les critères permettant de déterminer ce qui fait partie de la recherche-crédation et ce qui n'en fait pas partie.

Ce titre qui est une formulation courte qui représente les intentions de recherche-crédation et qui sert de moyen de communication de la démarche auprès des autres. Il constitue la carte de visite, c'est pourquoi il doit être compréhensible, même minimalement pour les non-spécialistes.

Tout au long de l'élaboration du projet, la formulation du titre sera l'objet de modifications successives afin de refléter le cheminement effectué.

3.1.3 Formulation

La formulation du titre du projet de recherche-crédation doit tenir compte de la double dimension énoncée plus haut : programmatique et communicationnelle.

Le titre doit répondre à des exigences contradictoires. L'idéal est de donner un maximum de signification avec un minimum de mots. La formulation, ne dépassant pas dix mots, doit être synthétique et condensée. Concise, elle doit être suffisamment explicite pour tracer les limites thématiques et indiquer les caractéristiques de la réalisation. Elle doit aussi refléter ce en quoi le projet est particulier, son originalité, et ce en quoi il est significatif.

Imagée, la formulation doit également susciter l'intérêt, attirer l'attention, exercer un pouvoir d'attraction. Elle doit être suffisamment intrigante ou provocatrice pour donner envie d'en savoir plus. À ce titre, la formulation tient du *branding*, terme utilisé en marketing pour désigner les aspects intervenants dans l'image et le contenu de marque d'une entreprise, d'un produit ou d'un service, de façon à leur attribuer une personnalité unique, forte et distinctive. Finalement, la formulation doit être stimulante pour vous, qui aurez à vivre de longues années avec celle-ci. Elle vous servira de réponse à l'inévitable question, autant de vos proches que des personnes d'autres milieux, à savoir sur quoi porte votre doctorat.

Dans le cas d'un projet de recherche, il est recommandé de formuler un titre clair, court et simple, qui indique quel est l'objet de la recherche, suivi, le cas échéant, d'un sous-titre apportant des précisions supplémentaires quant aux orientations essentielles de la recherche, entre autres sur le point de vue et la méthode. Cette façon de faire respecte le principe linguistique de la « thématisation », qui veut que



les éléments les plus importants ou significatifs doivent être placés en position forte, soit au tout début de l'énoncé.

Dans le cas d'un projet de recherche création, le titre doit être double, soit le titre de l'œuvre, des informations sur sa thématique et sa matérialisation, ainsi que sur la recherche qui sera effectuée. La formule du titre suivi d'un sous-titre peut être reprise et adaptée à ces exigences.

3.1.4 Comment trouver le titre

Pour trouver le titre de son projet de recherche-crédation, il ne faut pas tenter de produire la formulation idéale d'un seul coup, mais plutôt de produire plusieurs formulations (plus de quatre), certaines reprenant des mots ou des segments déjà employés dans d'autres. Cette façon de faire sur le mode du « remue-méninges » présente plusieurs avantages, dont celui non négligeable de faire baisser l'anxiété reliée à l'atteinte de la perfection du premier coup. Surtout, cela permet de mettre devant soi diverses formulations sur lesquelles il devient possible de travailler de façon plus distanciée. Après analyse des variantes produites, deux opérations peuvent alors être effectuées : de sélection et de condensation.

Si on réalise que plusieurs aspects différents du projet tenus pour prépondérants, et parmi lesquels il nous est difficile faire la sélection d'un aspect qui sera considéré comme principal, c'est le symptôme que le projet n'est pas rendu à un stade de focalisation suffisant. Effectuer une sélection pour répondre aux exigences du titre serait une erreur; il vaut mieux suspendre cette tâche de formulation pour poursuivre une réflexion sur le projet lui-même. Une fois cette focalisation effectuée, l'aspect principal retenu peut éventuellement être accompagné de quelques autres aspects qui seront mis en position d'explicitation de celui-là.

Parfois, la différence entre les formulations produites réside dans le choix des mots qui, à l'analyse, s'avèrent être synonymes ou proches parents, soit en plus spécifique ou en plus général, soit en plus technique ou en langage clair, etc. Un autre type de sélection est celle des mots ou des termes qui seront retenus. Il faut se rappeler que chaque élément du titre importe et que celui-ci doit apporter une information précise. Il faut retirer les mots superflus ; en effet, les mots *recherche*, *contribution*, *méthode*, *analyse*, *étude*, *œuvre*, *création* ou tout autre mot apparenté sont déjà impliqués par le fait que la thèse est une recherche-crédation. Entre deux termes, il vaut mieux choisir celui qui est le plus précis, mais aussi le plus percutant.

Quant à la deuxième opération, la condensation, elle est souvent nécessaire, car un titre est plus qu'un énoncé linguistique standard. Le fait de condenser la formulation en combinant ce qui est pertinent de plusieurs formulations produit une charge sémantique plus importante qu'un seul énoncé.

Une fois ces opérations accomplies et que le titre a été prononcé à haute voix plusieurs fois et soutient notre propre critique, il est temps de le soumettre aux autres, directeur, professeurs, collègues, proches. L'idée n'est pas, ici, d'attendre de



ces derniers qu'ils résolvent les problèmes que la formulation nous pose, mais bien qu'ils servent de révélateurs. Soumettre son titre à des personnes extérieures et recueillir leurs réactions permet d'identifier ce qui n'est pas ou mal compris. Il s'agit de recueillir leurs suggestions sans nécessairement les retenir, mais plutôt de s'en servir pour diagnostiquer les éléments qui posent problème en se réservant la reformulation.

En conclusion, formuler le titre de son projet de recherche-crédation est la plupart du temps une démarche itérative de formulation et de reformulation, qui devrait être recommencée toutes les fois que le trajet de la réalisation du projet vient modifier de façon importante celui-ci.

3.1.5 Références

Antonius, R. (2008). Ce que doit inclure un projet de mémoire ou de thèse. Récupéré de <http://dx.doi.org/doi:10.1522/030134726>

Rouveyrant, J.-C. (1999). Le guide de la thèse, le guide du mémoire : du projet à la soutenance. Paris : Maisonneuve et Larose.

Pour citer ce texte :

Paquin, L.-C. (2014). Le titre. *Méthodologie de la recherche création* (p.). Récupéré de http://lcpaquin.com/methoRC/MethoRC_titre.pdf.

